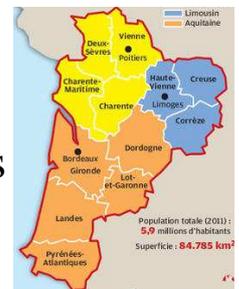




Union Nationale des Syndicats Autonomes

## GAMELLES ET BIDONS

Interrégion des Douanes  
de Bordeaux  
Octobre 2016



## CSRH . . . ET VOGUE LA GALÈRE !



### Groupe de travail CSRH du 19 octobre 2016

#### Communiqué de l'intersyndicale

Aujourd'hui devait se tenir un groupe de travail sur le CSRH de Bordeaux.  
*Devait.*

En effet les 3 heures d'échanges de la matinée n'ont permis que d'entendre "nous prenons en compte", "nous allons lancer un audit externe". Etc...

Rien qui ne soit à la hauteur de la situation.

Les organisations syndicales, en responsabilité, sont venues avec un cahier revendicatif directement issu des remontées des collègues.

- Conditions de travail ? Renvoi à un plan d'action communiqué au CHSCT de Gironde...

- Constitution en Service à Compétence Nationale (SCN) ? Rien.

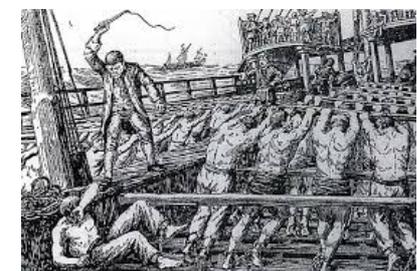
- Revalorisation de l'indemnitaire (NBI, ACF) ? Plus tard, on verra. Lors d'un GT au printemps, GT commun aux différents services ayant vocation à être à compétence nationale (SGC, SARC, SINDFR, etc).

- Effectifs ? Attendons les conclusions de l'audit externe. Ah si, un petit abondement (non défini...) pour la Formation Professionnelle. Combien et rattachés à quelle structure (DNRFP ou CSRH...) ?

À bout de patience, les organisations syndicales ont donc décidé de sortir de la salle, après avoir rappelé la *souffrance*, la *détresse* de l'ensemble du personnel du CSRH.

Des mots qui ont manifestement peu de sens pour la direction générale.

Montreuil, le 19 octobre 2016



Rarement un service d'une centaine d'agents n'avait montré autant de détermination et de cohésion que ce 29 septembre dernier, lorsque les douaniers du CSRH de Bordeaux, après avoir tiré plusieurs fois la sonnette d'alarme sur la situation de leur service et accompli moult journées d'action (lire dernier G&B), se sont mis en grève (plus de 80 % de grévistes).

Rarement un CHS33 n'avait connu telle affluence le 12 octobre lorsque une délégation du CSRH était en effet présente dans les locaux de la DGFIP afin de faire entendre leurs revendications.

Rarement les organisations syndicales n'abordaient un groupe de travail national, le 19 octobre, avec une telle unanimité donnant lieu à une liminaire commune, un communiqué de compte-rendu unique (voir ci-dessus) et un appel conjoint à une réunion du service dès le lendemain.

... Et pourtant, les revendications n'ont toujours pas trouvé de réponses immédiates de la part de l'administration.

### Les annonces Du Chef de Service M. THILLIER:

- la demande indemnitaire trouvera une réponse au cours du premier semestre 2017 lors d'un GT spécifique au régime indemnitaire des services à vocation nationale dans le sens d'une cohérence d'ensemble (l'ACF serait abondée mais pas au niveau de l'ACF DG).
- Pas d'annonce de déblocage d'emplois supplémentaires pour la production, mais le 4 novembre le CHS33, dans le cadre d'un plan d'actions pour le CSRH, devrait examiner les possibilités de pallier aux absences longues évaluées à 5 gestionnaires et le 15 novembre un abondement d'emplois de référence serait annoncé pour renforcer la fonction formation (pas d'infos sur le quantitatif ni la localisation).
- Visite à Bordeaux, en principe le 7 novembre, du responsable de la mission SIRHIUS.
- Une réflexion est désormais engagée au niveau du secrétariat général de Bercy (pilottage, organisation ...) sur les différents CSRH du ministère.
- Un audit externe sur la filière paye sera prochainement commandité par l'administration des douanes.
- Ne pas s'interdire de recruter des personnes à l'extérieur qui auraient le profil RH.
- Pour la formation professionnelle, on s'achemine vers la création d'une cellule dédiée aux RH mais qui devra bénéficier à la totalité de la sphère RH (CSRH, FRHL, DG ...). Une formation initiale d'une semaine (généraliste RH) en amont de l'affectation des agents au CSRH sera dispensée à l'IGPDE (Paris), puis serait organisé, en école, une formation de 2 semaines sur les spécificités douanières (surveillance, congés, maladies ..) pour finir sur une formation sur l'outil, directement à Bordeaux (en mode tutorat).

### L'analyse de l'UNSA :

Décemment, l'administration ne pouvait pas faire moins que reconnaître les problèmes récurrents liés au fonctionnement du CSRH.

Mais, alors que le constat alarmant de la situation était partagé, qu'était énoncée une demande unanime des agents pour qu'ils soient enfin pris en considération, les discussions auraient dû, selon nous, porter sur des réponses immédiates et pérennes tant sur l'emploi que sur l'indemnitaire.



Au lieu de cela, l'administration a souhaité temporiser.

Nous voyons dans cette attitude de l'administration les prémices à de futures propositions qui ne seraient pas à la hauteur de ce que nous attendons.

L'administration prépare ainsi les esprits pour la mise en place de mesures indemnitaires réduites et une politique de l'emploi passant désormais par des statuts aux conditions précaires. Inacceptable pour l'Unsa.

Certes, l'échelon ministériel est désormais saisi. En effet, le 4 octobre, l'Unsa, a déclaré dans sa liminaire lors du comité technique ministériel présidé par Monsieur Michel Sapin à côté duquel siégeait Monsieur Christian Eckert, en charge du budget :

*« Concernant les services supports en charge de la paye des agents (CSRH), la migration vers l'application SIRHIUS a eu lieu en douane avant de se poursuivre à la DGFIP. Les agents du CSRH Bordeaux se réunissent en mode sitting à Bordeaux durant les pauses méridiennes de chaque mardi et ont été en grève le 29 septembre dernier, revendiquant une reconnaissance financière de leur technicité et l'ouverture d'un dialogue directionnel afin d'ajuster les effectifs à la charge de travail. Une attention particulière à ces revendications est nécessaire en Douane. ».*

Mais, à l'heure actuelle, nous ne connaissons pas encore la position que prendront les autorités de Bercy même si nous savons que des groupes internes ministériels de réflexion commencent à se réunir.

### Les suites :

La nouvelle mobilisation des agents réunis, le 20 octobre, en RMIS a permis de mesurer leur déception par rapport aux décisions de la DG.

Une action intersyndicale avec le concours des agents concernés est décidée pour le 4 novembre au CHS33.

D'autres actions ont été envisagées : demandes massives de mutations, nouvelle opération écran noir, déploiement de banderoles sur le mur de la DI.

En tout cas, la situation de certains collègues est touchante et les esprits remontés.

Nous continuerons d'accompagner ces agents dans leurs revendications, y compris celles des agents du pôle spécialisé « retraites » qui souffrent également du manque d'effectif. Elles sont fondées à partir du vécu et réclament de la part des pouvoirs publics des solutions concrètes.

# AUDIENCE BILATERALE

L'Unsa a été reçu en audience par le DI et le DR de Bordeaux vendredi 14 octobre. A cette occasion le DI n'a bien évidemment pas défloré les futures discussions du GT CSRH du 19 octobre, mais il apparaissait déjà bien évident que l'administration ne se montrerait pas prolix le jour "J" en matière de réponse aux revendications du personnel.

Nous avons ensuite discuté d'autres sujets en proclamant au préalable notre attachement aux particularismes douanier, socle de cette identité douanière "heureuse" (expression très bordelaise) qui a fait le sel de cette administration.

Nous voyons par exemple, lors d'une enquête réalisée par un organisme indépendant que les réponses des Français(es) sondés sur la qualité des contrôles qu'ils sont amenés à subir sont très en faveur des agents des douanes. Il y a selon nous une relation d'effet à cause trouvant sa raison d'être dans l'identité douanière.

À cet égard, nous avons fait part de notre inquiétude sur le profil des nouvelles vagues de cadres supérieur, formés en partie sur un tronc commun ministériel voire interministériel au risque de les éloigner de ces spécificités douanières que nous considérons utiles et nécessaires. Une bonne piqure de rappel est selon nous toujours utile !

Monsieur L'Hermitte a ensuite tiré le constat que les modifications cartographiques de la DI aboutissaient à leur fin avec la fermeture actée de la brigade d'Agen ; seul le cas des bureaux d'Arcachon et la Rochelle avec l'activité DAFN restant en instance. Dès lors les discussions s'engageront désormais, selon lui, sur les problématiques d'organisation et de coopération entre services. Ce à quoi nous avons répondu que même si la cartographie va dans un premier temps être stabilisée, il n'en demeure pas moins que le volume d'emplois continuera à se rétrécir et contraindra de nouveau à des décisions drastiques.

Un point sur l'immobilier a été fait après notamment la visite récente du directeur de B3. Un projet est porté par le DI concernant l'aménagement des combles du bâtiment de la DI qui agrandirait à minima la surface de bureaux ou salles de réunion mais également permettrait de doter ce bâtiment d'un ascenseur et donc faciliterait l'accès aux handicapés. Ça serait là, une revendication ancienne de l'Unsa de Bordeaux qui se trouverait satisfaite. En espérant la réalisation de ces aménagements sous l'ère d'un nouveau DI, nous signalons à Monsieur L'Hermitte l'attente des agents de voir leurs brigades, récemment construites, (Pau, Bergerac) être inaugurées en bonne et due forme.

Nous avons porté les demandes ou interrogations des agents des brigades de Tarbes, Pau, Périgueux et des bureaux d'Agen et Gaillac sans obtenir des réponses réellement nouvelles, notamment sur les emplois.

Nous avons enfin évoqué plusieurs cas individuels pour lesquels un échange d'informations peut bien souvent débloquer des décisions dans l'intérêt de tous.

Vous venez de lire un résumé succinct de notre rencontre bilatérale avec la Direction Interrégionale et Régionale, nous tenons à vous informer de toutes les facettes du dialogue social.

## LES EFFET DU PPCR SUR LES PENSIONS

### Gains sur les pensions retraites pour les catégories C

Catégorie C	Indice en 2016	Indice en 2020	Gain brut du dernier traitement	Gain pour une pension liquidée au taux de 75 %
Echelle Echelon 12	5 <sup>407</sup>	420	60,92 euros	45,69 euros
Echelle Echelon 9	6 <sup>462</sup>	473	51,55 euros	38,66 euros

### Gains sur les pensions retraites pour les catégories B

Catégorie B	Indice en 2016	Indice en 2018	Gain brut du dernier traitement	Gain pour une pension liquidée au taux de 75 %
2ème Echelon 13	grade 515	534	89,03 euros	66,77 euros
3ème Echelon 11	grade 562	587	117,15 euros	87,86 euros

## Gains sur les pensions retraites pour les catégories A

Catégorie A	2016/2017	2019/2020	Gain brut du dernier traitement	Gain pour une pension liquidée au taux de 75 %
1er grade Echelon 12	658	673	70,29 euros	52,71 euros
2ème grade Echelon 10	783	821	178,07 euros	133,55 euros

Pour tous ces tableaux, le calcul est effectué sur la valeur du point d'indice au 1er février 2017. Les résultats sont donnés en brut avant cotisations sociales (CSG 6,60 %, CRDS 0,50 % et CASA 0,30 %). La dernière colonne est indicative.

## Adhérez, c'est le meilleur moyen de se faire entendre

M., Mme, M<sup>lle</sup> .....Prénoms.....né(e) le.....  
 Adresse complète .....  
 Téléphone domicile (fixe).....Portable.....  
 Adresse électronique .....  
 Grade ..... Échelon ..... Branche .....  
 Direction Régionale .....  
 Résidence Administrative .....  
 Téléphone bureau .....  
 Entrée en Douane le .....

J'autorise l'UNSA Douanes à me communiquer les informations syndicales sur mon adresse email : .....

Mon adhésion comporte une entière souscription aux dispositions statutaires régissant le Syndicat et je m'engage à payer régulièrement ma cotisation.

A ..... le ..... signature .....

**A renvoyer à Serge Detrioux ou Jean Marc Querillacq ou Jean Luc Lannes ou Bruno Gracies**

## COTISATIONS 2016

Stagiaire	22 €	Berkani	27 €	AC2	64 €	AC1	69 €
ACP2 et ACP1	84 €	C2	89 €	C	95 €	CP	101 €
Inspecteur	117 €	IR3	127 €	IR2	132 €	IR1	137 €
IP2/IP1	144 €	DSD2/DSD1	154 €	DF/DI	175 €	Adm. Civil	218 €
Retraité A	46 €	Retraité B	40 €	Retraité C	33 €		

J'adhère à l'Unsa, le syndicat qui me va !

Un syndicat utile

Un syndicat dans l'action

Un syndicat ouvert à la discussion